

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/11/2022

Référence
56_2022

Objet de la délibération
Travaux de dissimulation télécoms rue du Métier

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	9

Date de la convocation
18/10/2022

Date d'affichage
18/10/2022

Vote
UNANIMITE
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2022 et le 2 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mme MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LINGAT Nicole à Mme MAURICE Valérie

Absents séance:

Absent(s) : Mme DONGE Christine, MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Travaux de dissimulation télécoms rue du Métier**

En anticipation de la réfection de la route départementale D40 (rue du Métier et rue du Culot), il est nécessaire de procéder à la dissimulation des réseaux de communication électroniques de la rue du Métier.

Selon devis de la FDEA du 3/10/2022 :

La participation pour ces travaux s'élève à la somme de 14 450€

La participation aux études s'élève à 840€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce devis.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 02/11/2022

Et

Publication ou notification du :
18/10/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/11/2022

Le Maire,
François DENEUX